

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 50 c.
Réclamations, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Un an : 18
Six mois : 10
Trois mois : 5

On s'abonne :
SAUMUR.
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
19 Juillet 1877.

Bulletin politique.

Nous en arrivons à nous demander à quels sentiments obéissent certains organes conservateurs qui, se lançant dans l'ornière républicaine, ne craignent pas de tirer sur leurs propres troupes et de jeter la défaite sur des partis qui, sans conteste, sont entrés dans la grande union conservatrice.

Nous blâmons énergiquement hier le langage tenu par un intransigeant de la droite, M. de Franclieu ; nous ne blâmerons pas moins celui de certains journaux constitutionnels qui jettent carrément à la mer des candidats que recommandent d'ores et déjà aux électeurs leurs votes favorables au gouvernement dans les derniers scrutins.

Le gouvernement n'a-t-il pas décidé, en effet, en ce qui concerne ces derniers, de ne pas recommander d'autres noms aux suffrages des électeurs ? Son étude conciliatrice se porte sur le complément des candidatures, et l'on peut être certain que son choix, ainsi que l'indique une note officieuse, ne portera que sur des hommes dont « les professions de foi ne s'écarteront pas de la politique de conciliation et d'union entre toutes les fractions du parti conservateur. »

Sans doute M. Tristan Lambert, le candidat à l'occasion duquel ces polémiques se sont faites plus ardentes, oubliant un instant les véritables intentions gouvernementales, a préjugé imprudemment certaines questions. Son nom, sur lequel se réuniront évidemment ses coreligionnaires, doit aussi, à son point de vue, rallier les autres conservateurs de sa circonscription. On est donc fondé à lui demander à lui, comme à d'autres des partis monarchiques extrêmes, de ne pas choquer les opinions d'électeurs disposés à s'unir avec le gouvernement dans

une pensée commune de conservation sociale, représentée par la personne du Maréchal.

La forme ultérieure du gouvernement n'est pas en cause en ce moment, et le manifeste du Maréchal-Président, attendu avec une vive impatience, éclaircira, nous n'en doutons pas, la question à résoudre.

Nous l'avons déjà dit, la personne du Maréchal ne peut être et ne sera pas pour les électeurs un point banal de ralliement. Le Maréchal, qu'on ne s'y trompe pas, se présente ici comme l'ennemi d'une révolution violente dans toutes les institutions du pays, révolution réclamée par tout ce qui constitue l'élément radical.

Et parmi les 363 députés qui se sont faits, pour la circonstance, les adversaires de l'ordre établi, il y en a qui regrettent l'attitude prise et qu'éprouvent le courant dans lequel ils se trouvent fatalement entraînés. Il eût dépendu de ceux-là de s'associer à l'œuvre salutaire entreprise le 16 mai. Tous les moyens de conciliation ont été mis en jeu, et cependant, par un sentiment inexplicable, ils ont suivi les adversaires du gouvernement dans leur œuvre anti-patriotique.

Aigres et mécontents, ils voudraient peut-être retourner en arrière ; mais ils se sont engagés et ne reculeront peut-être pas. Le fruit de leur coupable condescendance qui tournera au profit des républicains de la vraie République, c'est-à-dire de la Révolution.

Le bon sens des électeurs triomphera des difficultés que suscitent les républicains en s'armant de prétendues divisions dans la phalange conservatrice.

Les républicains se trompent étrangement ; pour discuter des candidatures on ne se divise pas et le cabinet le sait mieux que personne. Dans maints départements, ces délibérations sont terminées et le candidat conservateur est déjà désigné d'accord avec le gouvernement.

Nous ne saurions trop prémunir les conservateurs contre les calomnieuses insinua-

tions que les radicaux de tous grades s'efforcent de répandre, particulièrement dans les campagnes.

En ce moment — et le mouvement ne fait que commencer — des individus ont mission de parcourir les communes et d'y semer la défiance et le mensonge.

Chaque parti conservateur est l'objet d'accusations haineuses.

S'agit-il des légitimistes, on va affirmant qu'ils rétabliront la dime, les droits seigneuriaux ; que le curé dominera le préfet et le maire ; que l'on exigera le billet de confession, et que quiconque n'ira pas à la messe sera condamné à l'amende et à la prison. Nous en passons et des plus bêtes, comme des plus méchantes !

S'agit-il des bonapartistes, c'est la guerre avec la Prusse, la guerre avec l'Italie ; c'est le despotisme dans toute son horreur ; c'est la fusillade, la déportation, etc.

Avec les orléanistes, même tactique, autres mensonges !

Ces vilénies se débitent sans vergogne. Et plus elles sont stupides, plus on les affirme comme autant de vérités.

C'est aux foires, aux assemblées, aux pardons, aux veillées, que ces discours se tiennent ; c'est au cabaret, que ces infamies se débitent.

Que les conservateurs les combattent, que les honnêtes gens les démentent !

Cette tâche civique appartient aux simples citoyens comme aux fonctionnaires : propriétaires, instituteurs, rentiers, juges de paix, cultivateurs, gendarmes, prêtres, maires, usiniers, sous-préfets, prélats, généraux, préfets, tous ont le devoir de dire, de répéter sans cesse, en toutes occasions : « Braves gens, l'on vous trompe, quand on vous annonce le retour d'abus, d'excès et de catastrophes ! »

« Légitimistes, orléanistes, bonapartistes, ne veulent qu'une chose, ne concourent qu'à un but : arrêter les envahissements sinistres de la Révolution, en se groupant autour du Maréchal pour vous défendre, pour défendre la patrie ! »

« Tout le reste est mensonge ! »

Dans notre numéro du 18 juillet, nous avons publié, sous ce titre : *Qu'est-ce que le radicalisme ?* un article qui a été très-gouté par nos abonnés. Cet article, dont nous avons omis la signature J. Hairdet, est extrait du journal *la Défense*.

Chronique générale.

LES 363 ET L'EXPOSITION.

Depuis le 16 mai, les feuilles radicales parlent moins de l'exposition. Est-ce que cette grande fête de l'art et de l'industrie n'offrirait plus le même intérêt au parti républicain ? Est-ce qu'il n'aurait plus la même sympathie pour les futurs exposants des deux mondes ? Est-ce que le succès ou l'insuccès de cette vaste entreprise nationale lui serait devenu indifférent ? Maintenant qu'il n'est plus au pouvoir, en serait-il venu à désirer secrètement qu'elle échouât, de peur que le parti conservateur n'en recueillît tout l'honneur ? Peut-être.

Mais la France industrielle et artistique, la France qui travaille et qui pense, reste placée dans la même situation vis-à-vis de l'exposition de 1878. Elle en désire ardemment le succès aujourd'hui comme hier : aujourd'hui comme hier elle s'en préoccupe plus peut-être que des élections générales. Tout au moins, si elle arrête à la fois sa pensée sur ces deux questions, c'est avec l'espoir que le futur scrutin raffermira l'ordre, la paix, la sécurité par ses résultats, c'est avec l'espoir que la majorité du 20 février, qui n'a été qu'un élément de désorganisation, de trouble et d'agitation, sera remplacée par une majorité nouvelle dont l'esprit sera tout différent.

Malgré les excitations du radicalisme, malgré les efforts des meneurs de la gauche pour enflammer les imaginations et pour soulever les passions dans les campagnes, la population rurale s'occupe davantage de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

DAISY LA VAILLANTE.

(Suite.)

Ce fut bien un coup de la Providence, réparant le méchant ; Daisy, pauvre mignonne ! elle était pas plus haute que le genévrier que voilà, et comme j'allais tourner pour prendre le chemin de la croix de Saint-Patrik, elle courut après moi : « Père Mick ! me cria-t-elle, est-ce que vous ne réchaufferiez pas à Greenhill ? Votre ombre portera malheur à la ferme si votre ombre noircit le mur du clos sans que votre pied ait blanchi votre seuil ! »

J'entrai alors. Il avait neigé le matin, le temps se refroidissait, et je ne fus pas fâché de m'asseoir au coin de l'âtre. James me demanda des nouvelles ; sa femme me versa à boire, si bien que la nuit tombait, et ils voulaient me garder à souper dans la grange.

« Il n'y avait pas de risque ; j'avais une noce chez que de mes pratiques, à dix milles de là. Mais comme je me sentais attardé, au lieu de m'en

aller par le carrefour de la Croix, j'enfile le petit sentier de traverse derrière le champ de Red Rooney ; tout aussitôt j'entends des cris : Faut que ce soit *fir Darrig* (1) qui veut me détourner de ma route, dis-je ; car c'était une voix perçante et qui vous entrainait dans l'oreille, affilée comme une aiguille. Tout de même j'avance hardiment ; je pousse la porte de la chaumière, la fumée en sortait ; il était temps ! Le petit berceau flambait comme des splentis (2).

« Faut dire que si c'est moi qui ai roulé l'enfant dans la neige et jeté le berceau dans la mare, c'est Daisy, toute jeune qu'elle était, qui pansa les petits membres couverts de cloches rouges.

« Le père M'Calloghan lui avait montré comment s'y prendre ; et il doit vous en souvenir, dame Rooney, l'enfant cessa de crier quand Daisy eût ajusté les petites jambes dans les râpures bien blanches et toutes juteuses de pommes de terre crues ? »

Sarah rougit, fronça légèrement le sourcil, et

(1) *Fir Darrig* veut dire l'homme rouge. C'est un lutin, un follet, accusé par les Irlandais de nombre de malices, dont la principale est d'égarer et de tromper, grâce à l'excessive flexibilité d'une voix sonore, qui forme, avec son habit rouge, sa principale particularité.

(2) Baguette de sapin fossile, trempée dans du suif, et qui sert de chandelle dans toutes les chaumières d'Irlande. Les paysans retirent ces minces tiges à demi-réduites en charbon des immenses *boys* ou tourbières qui couvrent la campagne.

grommela quelques mauvaises paroles. On n'avait pas besoin, disait-elle, de lui rappeler si souvent un service qu'elle avait payé plus d'une fois en secours à James et à sa femme.

— Eh bien, moi, je prends Daisy, cria tout à coup Canidy O'Connor indignée. C'est ma fille, à moi, à présent ; viens-t'en au logis, petite ; ça nous réjouira le cœur, au bonhomme et à moi, de voir une jeunesse aller, venir, trotter autour de nous. J'étais camarade et amie de la grand'mère, vois-tu, et m'est avis que je vois sa tête rajeunie sur tes épaules de quatorze ans.

L'excellente créature s'avançait vers Daisy les bras ouverts ; la jeune fille, pâle et muette, la regardait de son grand œil triste et inquiet.

Elle recula jusqu'à l'endroit où son père, assis près de quelques convives qui buvaient encore, cachait sa tête entre ses mains.

Daisy, sans répondre, s'appuya contre lui, la main posée sur son épaule.

— La petite a raison, pensait la veuve O'Leasy, toutes ces bonnes femmes ne s'inquiètent guère de James. C'est le père, après tout ; et s'il faut que sa fille soit la servante de quelqu'un, il vaut mieux que ce soit de lui que d'un autre. Si seulement il avait encore sa ferme !

Cependant le mouvement de Daisy avait glacé l'enthousiasme de la mère Canidy ; peu s'en fallait qu'elle ne traitât d'ingrate l'enfant à qui un élan de

bonté et d'affection ne pouvait faire oublier des années de protection, de tendresse, de confiance, et tous ces liens qui se forment à notre naissance et que chaque jour resserre davantage.

Heureusement le desservant était là. Petit à petit il calma les susceptibilités des uns, les craintes, les jalousies des autres.

Quand il vit son auditoire bien préparé, il confia, en ayant l'air de demander un conseil, une idée qui, dit-il, lui venait à l'esprit. Il rappela que l'ancien messager du pays était mort depuis plus d'un an et n'avait pas encore été remplacé. Il proposa d'un ton de voix modeste de donner à l'avenir à la jeune fille les commissions pour la ville ou les environs, et d'employer ainsi son activité de façon à ce que les intérêts et les passions des protecteurs y trouvassent leur compte.

Daddy Micke seconda le desservant si habilement qu'on aurait pu croire qu'il y avait quelque intelligence entre eux. Il se plaignit de n'avoir pas eu la confiance des habitants lorsque la place du vieux Patie Birny était devenue vacante ; il convenait bien qu'il aimait un peu trop le whiskey et que ses jambes commençaient à ne pas être d'humeur à lutter à la course avec celles d'une jeune fille.

Avec ces propos et d'autres, il fit sourire : de son côté le bon desservant « intriguait pour gagner des voix, » comme le remarquait Daddy Micke.

la moisson prochaine ou de la prochaine vendange que de la politique. Les paysans regardent les champs et les vignes avec une attention que certainement ils ne donnent pas aux journaux qui leur parlent des 363, dont le sort les intéresse moins que la qualité et la quantité du blé et du vin qu'ils espèrent récolter. La France industrielle et artistique en est aussi là, et elle n'a pas tort.

La France industrielle et artistique ne s'occupe ni de vignes, ni de champs; elle ne s'occupe ni du blé ni du vin à récolter, ni de la moisson et de la vendange. Mais elle songe aux inventions qui sont une source de fortune et de renommée et aux travaux commencés; elle regarde les toiles et les marbres qui feront sa richesse et sa gloire, et les œuvres ébauchées. Elle se dit que tout ce qu'elle a déjà consacré de temps, de génie et d'argent pour que l'Exposition de 1878 soit digne de ses devancières, sera perdu si les 363 sont réélus.

Quelle serait, en effet, la conséquence logique du triomphe des gauches? L'aggravation de la crise actuelle, le développement rapide des germes de conflit entre la Chambre et le Sénat; un antagonisme de chaque jour, de chaque heure, entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; et, finalement, une désorganisation prompte et générale de toute la machine gouvernementale.

Le pays entrerait alors dans l'une de ces phases où on marche fatalement, de péripéties et de péripéties, de convulsions en convulsions, vers une catastrophe finale.

C'est alors que l'Exposition de 1878 serait condamnée à un misérable échec. Les exposants nationaux en seraient dépourvus par nos agitations politiques et les exposants étrangers en seraient chassés par notre situation troublée, pouvant du jour au lendemain devenir une situation révolutionnaire.

La France industrielle et artistique, quoiqu'ayant peu de penchant à s'occuper de discussions de parti, en est donc arrivée à se dire que dans les élections générales elle n'a, elle, qu'un seul intérêt, c'est que la majorité des 363 ne soit pas réélue. (Soleil.)

Au lendemain du 16 mai, les feuilles radicales annoncèrent que le nouveau cabinet était tellement antipathique à l'Europe que, sous le délai de huit jours, de quinze jours au plus tard, les gouvernements étrangers déclareraient la guerre à la France.

Cette sinistre bouffonnerie fut démentie par les événements. Loin de manifester des sentiments hostiles à l'égard du nouveau cabinet, les gouvernements étrangers se mirent dès le début en relations avec le ministère du 16 mai, et ces relations furent empreintes d'un tel caractère de cordialité que M. le ministre du commerce, pour ne citer que lui, put signer avec l'Italie un traité de commerce que le cabinet précédent n'avait pas réussi à mener à bonne fin. Eh bien! malgré ces preuves éclatantes de la sympathie que nous témoignâmes la puissance qu'on nous représentait comme la plus défavorable au ministère, malgré les déclarations faites par M.

Enfin, après une demi-heure de délibération, les charitables intentions l'emportèrent: et Daisy fut nommée presque à l'unanimité la messagère du pays.

Jamais autre que Daisy ne portera au marché mes œufs et mes poulets, répétait la mère Canidy en se retirant, je me fie à elle pour les bien vendre. Je n'y connais, et j'ai vu que c'était une fille de tête: d'ailleurs je lui donnerai mes conseils, et je ne laisserai plus gaspiller toutes choses au logis en mon absence comme lorsqu'il me fallait aller au marché trois fois la semaine.

Après tout: il n'y a pas d'intérêt à s'y opposer, pensait Sarah Rooney. Ce ne sera plus mon homme qui portera nos denrées au château, où il boit toujours jusqu'à la nuit, ce qui ne me convient nullement.

Elle songeait aussi que les fromages frais qu'elle vendait, les fraises dont les enfants cueillaient dans les bois de petites corbeilles, trouveraient peut-être plus de chalands quand ce serait une avenante et ronde petite mine d'enfant qui proposerait aux passants la blanche crème et les fruits rosés.

Le vieux Daddy Mické se promettait d'escorter la petite fille lorsqu'elle irait à Baunow ou lorsqu'elle en reviendrait:

Je lui rendrai le chemin court, répétait-il, j'ai pour cela assez d'histoires dans ma besace. Et qui empêche que je lui porte son panier quel-

Decazes à la tribune, voici qu'un journal radical a l'audace de déclarer que lors des prochaines élections, la question sera posée entre le parti de la guerre et le parti de la paix. Il faut, en vérité, que les affaires du radicalisme soient bien compromises pour que les feuilles démagogiques recourent à une manœuvre électorale aussi effrontée.

Nous savons déjà que le parti cosmopolite qui veut radicaliser la France ne se pique point de patriotisme, mais nous ne croyons pas que ce parti ait jamais plus franchement avoué combien le souci des intérêts nationaux compte peu parmi ses préoccupations.

Le Pays parle de la constance et de la grandeur de certains hommes politiques:

« Dans un banquet qui vient d'avoir lieu à Rozoy-en-Brie, M. Foucher de Careil a prononcé un toast qui ne déparerait pas le vaudeville le plus cocasse:

« Il s'est écrié — sans rire —: « Ah! noble et généreuse France, quelles que soient les nouvelles épreuves auxquelles nul de nous ne te croyait plus destinée, tu as tant souffert! que tu es belle dans ton calme indigné, belle aussi de douleur contenue et de fierté dédaigneuse pour ces myrmidons qui veulent entraver ton progrès! Nous t'aimions autrefois, coupable d'avoir si longtemps supporté l'Empire: que ferons-nous, maintenant que tu t'apprêtes à le rejeter pour jamais! »

Autrefois, M. Foucher de Careil se vantait d'être « le seul candidat décoré par l'empereur! »

Le Paris-Journal dit que la lutte ouverte par les 363 contre la personne du Maréchal est factieuse au premier chef et que le gouvernement doit poursuivre ceux qui se mettent en état de révolte ouverte en combattant l'acte constitutionnel du 16 mai et en demandant le remplacement du maréchal de Mac-Mahon.

La Gazette des Tribunaux répond à la consultation du conseil judiciaire des gauches, à propos de la question des libraires, par la publication d'un arrêt de la cour de cassation, du 3 décembre 1875, portant que si le libraire peut vendre à domicile des journaux prohibés sur la voie publique, ce n'est qu'autant qu'il s'agit de libraires en exercice, pratiquant réellement leur industrie, et dont l'établissement réunit des conditions de fixité et les autres conditions commerciales nécessaires pour constituer une librairie selon l'acception usuelle du mot.

Le Mot d'Ordre invite l'Echo universel, journal de M. Jules Simon, à lui faire grâce de ses cyniques doléances au sujet des poursuites qui le frappent. Le Mot d'Ordre rappelle que M. Jules Simon a suspendu les Droits de l'Homme pour six mois et que plusieurs vic-

quefois, même lorsqu'il sera lourd? pourquoi pas?

III.

Huit jours après, Daisy courait le pays, prenant les commissions de chacun.

Chargée de deux grands paniers, elle trotait, légère, sous un poids que le mendiant déclarait être au-dessus des forces humaines, et dont il lui arrivait plus d'une fois de mettre moitié sur son épaule.

La jeune fille ne savait ni écrire ni chiffrer; seulement à force de volonté elle avait appris à lire; sa persévérance avait vaincu la négligence de son père.

Prêt à faire tout ce qu'on désirait de lui, commençant tout ce qu'on lui demandait et ne finissant jamais rien, James était incapable de la moindre suite dans le travail comme dans les pensées; mais, par son insistance tranquille, la constante Daisy exerça sur lui un pouvoir que n'avait pas eu la mère Molly trop vive et trop irritable, et que la femme d'O'Brien, trop faible de santé et de vouloir, n'avait jamais cherché à conquérir.

L'enfant entreprit de rétablir cette prospérité que l'indolence et l'impéritie avaient détruite. Un peu d'instruction lui eût fait grand bien, et, avec du loisir, elle l'aurait certainement trouvée près du père M'Calloghan; mais il s'agissait de vivre, non

limes du cabinet Simon sont encore en prison par son fait.

Le journal de Rochefort, complétant la leçon, s'adresse ainsi à M. Jules Simon:

« Vous avez foulé aux pieds toutes les traditions républicaines et vos propres principes.

« Vous avez énergiquement revendiqué les lois attentatoires à la liberté de la presse et vos créatures les ont appliquées avec une vigueur que le gouvernement actuel aura de la peine à dépasser. Il ne vous appartient donc pas d'accuser ceux qui ne font que suivre votre exemple! Nous ne vous demandons, à vous et aux vôtres, qu'une seule chose, c'est d'avoir au moins assez de prudence pour garder le silence. »

Dans un autre article, le Mot d'Ordre s'associe à une pétition des démocrates socialistes prussiens réclamant l'abolition du travail dans les maisons de détention.

L'affaire Ordinaire et le projet de fixer les élections au 14 octobre irritent la République française au point qu'elle oublie toute prudence et qu'elle publie aujourd'hui des articles d'une violence extrême. Impossible de faire aujourd'hui la moindre différence entre les représentants de la République athénienne, aimable, et les forcés du radicalisme intransigeant.

Les dangers sérieux que les efforts des conservateurs font courir à la réélection des 363 expliquent facilement cette rage furibonde.

On lit dans le Français:

Les préfets de plusieurs départements ont été avisés que les maires de certaines communes ne faisaient pas afficher le Bulletin des Communes, ou le faisaient afficher à des hauteurs telles qu'il était impossible de le lire. Ces maires seront suspendus.

L'article odieux publié, il y a quelques jours, par la République française, sur le maréchal de Mac-Mahon, a été déferé au parquet par M. le ministre de la justice.

La France croit savoir que M. Challemlacour est l'auteur de l'article incriminé.

On lit dans la Correspondance de l'Union conservatrice:

« Vous avez certainement remarqué les attaques récentes contre le Bulletin des Communes, fondé par M. Gambetta lui-même qui en avait prescrit la lecture publique pour l'instituer dans chaque commune.

« Aujourd'hui cette arme se retourne contre lui. Il s'en irrite violemment. — Pourquoi?

« Parce que le Bulletin des Communes a touché juste. Il dément efficacement toutes les calomnies et tous les mensonges. Il rétablit, aux yeux des populations, la vérité sur

d'apprendre. Il lui fallait la pratique avant la théorie. Pour compter, elle se fit des méthodes particulières: ses doigts devinrent un barème vivant; les ongles représentaient les unités, les phalanges les dizaines, les centaines, les mille.

Sa mémoire s'accrut par l'exercice d'une façon merveilleuse.

Dans une branche d'acacia, dans quelques fleurs aux nombreux pétales, elle savait se créer d'étranges et gracieux registres, des mémorandums, des carnets.

Sans cesse elle agissait, écoutait, observait.

Ses yeux semblaient s'agrandir encore sous l'effort soutenu de son intelligence; ses regards recueillaient tout pour tout retenir, pour tout mettre à profit.

Le père ne pouvait cesser tout à fait d'être indolent: cependant, lorsqu'il s'agissait de faire une surprise à Daisy, il trouvait moins difficile de fuir quelque chose.

Elle avait dit souvent que c'était grand dommage que le toit de la hutte ne fût pas réparé; Daddy Mické recueillit et apporta des joncs, du chaume, à la prière secrète de sa jeune favorite: James eut honte de laisser faire au mendiant ce qu'il pouvait faire lui-même: il répara le toit: et un soir, en rentrant, Daisy exprima une joie et un étonnement qui furent à la fois pour son père une douce récompense et un encouragement.

les intentions et les actes du gouvernement, sur sa vraie politique de paix et de travail.

« Il continuera cette excellente besogne. » On assure que les prochains numéros persisteront à mettre en lumière le programme du Maréchal, à éclaircir les points sur la politique du Maréchal, et l'électricité veillera, j'en suis persuadé, à ce qu'il soit affiché partout comme il doit l'être.

« Tenez cela pour certain, comme dit M. Ordinaire; et soyez bien convaincus que les maires qui céderaient aux conseils des radicaux et refuseraient de l'afficher seront partout suspendus de leurs fonctions. »

LE VOYAGE DU MARÉCHAL.

Le voyage du Maréchal à Orléans et à Bourges reste absolument décidé. Si nous 28 juillet, au matin, que le Président de la République partirait pour Bourges. On croit qu'il s'arrêterait une heure à Orléans pour arriver à Bourges vers les 11 heures.

La journée se passerait à visiter les grands établissements militaires et autres de la ville.

Dans l'après-midi, les maires et les fonctionnaires seraient reçus à la préfecture.

Il est question d'un grand bal donné le soir dans le palais de Jacques-Cœur et d'un splendide feu d'artifice.

Le lendemain, dimanche 29, le Maréchal visiterait la cathédrale, célèbre par ses admirables vitraux, et quitterait Bourges après déjeuner.

Des lettres de Bourges nous annoncent que déjà tout se prépare dans cette ville pour donner à la réception tout l'éclat qu'elle comporte. L'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique lui est d'avance assuré.

MM. les ministres de l'intérieur et de la guerre accompagneront le Maréchal.

On s'attend à un discours politique important.

Il ne serait pas impossible que le Président de la République visitât, au retour, quelques localités des bords de la Loire. Mais rien encore n'est décidé à cet égard.

Nous apprenons de source autorisée que le gouvernement a décidé de révoquer les maires députés qui ont signé le manifeste des gauches. Des instructions dans ce sens ont été envoyées aux préfets.

Parmi les souscripteurs au comité électoral conservateur figurent MM. de Rothschild pour la somme de 500,000 fr. et M. de Gréfolhe pour 200,000 fr.

Les bonapartistes veulent opposer en Corse le prince Charles Bonaparte au prince Napoléon, l'un des 363. Les radicaux ont

Bientôt le mur de pierres sèches fut rebâti et garni de terre battue et de mousses sèches; le sol fut aplani et sablé; une cloison s'éleva au milieu du hangar fermé maintenant.

Un fumiste de Baunow, dont la petite messagerie avait fait plusieurs fois les commissions gratis, rangea l'âtre, la grille à tourbe, et ménagea une sortie à la fumée, à travers un corps de cheminée préparé par James lui-même.

Des voisins affectueux meublèrent petit à petit un logis qu'ils avaient vu se métamorphoser en leurs yeux.

Ce fut Canidy O'Connor qui donna l'exemple à quelques bourgeois et fermiers des environs, et elle en était d'autant plus glorieuse qu'elle aimait à regarder Daisy comme son ouvrage, bien qu'elle malheur eût fait plus que ses minutieux conseils plus que ses réprimandes; et même que l'excellent et sage direction du bon père M'Calloghan.

Enfin des échanges de services et d'affection, que l'ordre et la bonne tête de la jeune fille-sauvante utilisèrent, changèrent la hutte ruinée où la pauvre femme de James O'Brien avait rendu le dernier soupir en une jolie cabane où le père et la fille vivaient dans une laborieuse aisance.

(La suite au prochain numéro.)

fort embarrassés à cet égard. On se demande si, « au même titre » que les 362 autres, le prince Napoléon doit être franchement soutenu par M. Thiers et par M. Gambetta. On n'oublie pas tout à fait à gauche que M. Thiers expulsa naguère le prince Napoléon par la main de M. Léon Renault, et que M. Gambetta, à la tribune de la dernière Chambre, a craché de haut sur « la pourriture impériale ».

Le journal de M. Gambetta contient dans son numéro daté du 15 juillet un article dont il faut citer au moins un passage. La République française donne un conseil à l'Allemagne et à l'Italie : elle engage ces deux puissances à nous déclarer la guerre, si M. Gambetta est battu, si la politique du maréchal de Mac-Mahon est victorieuse. L'article se termine par une manœuvre qui ne tend rien moins qu'à faire peser sur les conservateurs les conséquences de l'odieuse provocation du journal de M. Gambetta.

« Que signifierait le triomphe de la politique du maréchal de Mac-Mahon dans les prochaines élections ? se demande le *Punch*, de Naples. « A l'étranger, ce succès n'aurait qu'une signification : la guerre. » C'est du reste ainsi que la presse allemande envisage la question. En effet, si la France hésitait, la prudence conseillerait à l'Allemagne et à l'Italie de prendre l'initiative d'une lutte qu'aucune force humaine ne pourrait plus éviter.

« Le Vatican et le parti clérical français, plus aveugles de jour en jour, domineraient tout et tous, et le cri de la revanche se ferait entendre d'un bout à l'autre de la France, menaçant Rome pour frapper Berlin, ou menaçant Berlin pour frapper Rome. Voilà la perspective que l'Europe sait avoir devant elle ; voilà l'horizon que nous présente l'avenir, et malheureusement cet avenir n'est pas très-éloigné.

Mais si des jours douloureux se lèvent pour la France, elle ne pourra en accuser que ceux qui l'arrachent violemment au travail pacifique et reconstituant auquel s'adonnait sa représentation libérale, ceux qui n'ont rien trouvé de mieux, pour donner satisfaction à leurs ambitions et à leurs intérêts, que de la lancer au milieu des plus terribles aventures.

Ceux-là seuls seront les vrais coupables de tous les maux qui retomberont sur la France.

Tel est l'extrait d'un article abominable de la *Republique française*, le journal de M. Gambetta, la feuille la plus autorisée du parti radical.

Au nom de tous les honnêtes gens, nous demandons que ce scandale ait une fin. Une feuille qui appelle en pareils termes l'étranger au secours de sa politique désespérée, se rend coupable du plus grand crime, le crime de lèse-patrie.

TRIBUNAL CIVIL DE LYON.

AFFAIRE ORDINAIRE.

Samedi, 14 juillet, la 4^e chambre du tribunal civil de Lyon a rendu son jugement dans l'affaire Rolland contre l'ex-député Ordinaire.

Le *Gaulois* a publié le résumé télégraphique suivant du jugement :

« Sur le premier chef — celui des 32,000 francs — le jugement établit qu'Ordinaire est réellement débiteur à Giraud des 32,000 fr., et déclare la femme Ordinaire solidaire du remboursement de cet emprunt jusqu'à concurrence de 30,000 fr.

« Sur le deuxième chef — celui des 40,000 fr. — le jugement établit, par citations extraites des lettres d'Ordinaire à Giraud : 277, 287, 1344 1877, contenant l'explication de l'intrigue financière politique, organisée pour imprimer aux valeurs des mouvements de hausse ou de baisse, et par citations des lettres de Giraud à Ordinaire : 441, 4344 1876, 4414 1877, qu'Ordinaire a eu avec Giraud des spéculations de Bourse consistant des opérations de jeu réputées réprobées par la loi et frappées par elles de réprobation ;

« Et attendu qu'un fait immoral ne peut jamais être entre les mains de ses auteurs l'objet d'un contrat valable ;

« Attendu, en outre, que, dans l'espèce, l'immoralité du jeu s'ajoute à l'immoralité

de la communication abusive de prétendues informations qu'Ordinaire avait pu obtenir à l'aide de ses fonctions, et dont le tribunal n'a pas à rechercher le plus ou moins de véracité ;

« En conséquence, le tribunal autorise M^{me} Ordinaire à ester en justice à défaut d'autorisation maritale ;

« Condamne les mariés Ordinaire solidairement à payer au syndic Rolland la somme de 30,000 fr. avec les intérêts ;

« Condamne Ordinaire à payer en plus 2,000 fr. avec les intérêts ;

« Ordonne l'enregistrement avec le jugement des pièces visées dans le procès ;

« Renvoie Ordinaire de l'instance en ce qui concerne le paiement des 42,498 fr. ;

« Condamne les mariés Ordinaire solidairement aux dépens. »

Guerre d'Orient.

Londres, 18 juillet.

Plusieurs journaux influents de la Cité insistent vivement pour que les puissances neutres se réunissent en vue d'empêcher l'occupation de Constantinople par la Russie. Selon les mêmes organes, les intérêts commerciaux de l'Angleterre exigent impérieusement que le cabinet de Saint-James prenne l'initiative de cette mesure.

Salonique, le 18 juillet.

Les troupes du Monténégro qui, sous le commandement de Suleiman-Pacha, devaient être embarquées à Antivari avec destination de Varna, viennent de débarquer à Dedeagatch, port le plus à portée d'Andrinople, ville sur laquelle elles vont être dirigées par le chemin de fer en toute hâte, pour aller renforcer le gros de l'armée turque qui aura à soutenir le choc de l'armée russe.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Avant-hier soir, une vive émotion régnait, vers 7 heures 1/2, sur les deux rives de la Loire.

Trois dragueurs de sable, Auguste Ploquin, âgé de 42 ans, et Elie Ploquin, son neveu, âgé de 23 ans, et un camarade, regagnaient, après leur journée, le quai du Marronnier, où ils demeurent. Dans le plus fort du courant, ils voulurent s'amarrer à un train de bateaux qui montait à la voile. Malheureusement, en voulant saisir un cordage que les bateliers leur lancèrent, Auguste Ploquin perdit l'équilibre et disparut sous l'eau.

Le neveu, aussitôt, se jeta à la nage ; il fut assez heureux pour saisir son oncle qui ne sait pas nager et le soutenir au-dessus de l'eau. Longtemps on le vit au milieu du courant ; le troisième dragueur faisait des efforts inouïs pour aborder ses deux camarades : le vent et le courant l'écartaient toujours. Les secours arrivaient aussi des deux rives. Mais la distance était trop grande. Enfin, le jeune Ploquin put s'accrocher au gouvernail, et son camarade les fit remonter l'un et l'autre dans le bateau. Il n'était que temps ! nos deux naufragés étaient à bout de forces. Quelques instants de plus, et ils auraient peut-être disparu l'un et l'autre.

Les concours d'animaux du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur auront lieu, cette année, le dimanche 26 août, à une heure de l'après-midi, sur la place publique de la Palaine, au Puy-Notre-Dame.

Par décision présidentielle du 2 juillet 1877 :

M. Fauvart-Bastoul, général commandant la 18^e division d'infanterie, est nommé inspecteur général de l'Ecole régionale de tir du camp du Ruchard, pour 1877-1878.

MUSIQUE DE L'ECOLE MUTUELLE.

Directeur : M. MEYER.

Dimanche 22 juillet, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'Ecole mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1^o La Griffiserie, polka.
- 2^o La Saint-Hubert, chœur à 4 parties.
- 3^o Fleurlette, polka-mazurka.
- 4^o La Noce du Village, chœur redemandé.
- 5^o Fleur d'été, polka.

Coutures. — Mardi dernier, à 4 heures du matin, M. Frédéric Priou, âgé de 82 ans, propriétaire à Charcé, qui était parti de chez lui la veille au matin pour aller à Montsaberl, a été trouvé noyé au lavoir de la Fontaine-Grangeard, près le bourg de Coutures, où il était tombé accidentellement en retournant à son domicile.

Le Mans. — Dimanche dernier, il y avait des élections municipales au Mans. Six sections étaient appelées à voter. Sur les sept conseillers à nommer, un seul candidat conservateur s'est présenté, M. Vérel, ancien maire de la ville. Il a été élu par 445 voix sur 759 votants. Pour le reste, les radicaux devaient nécessairement passer, puisqu'ils étaient seuls à se présenter.

« On remarquera, dit l'*Union de la Sarthe*, le chiffre considérable des abstentions et des voix perdues ; elles sont parfois plus nombreuses que les suffrages donnés aux élus. Ce résultat devrait inspirer la modestie aux radicaux et le regret aux conservateurs de n'avoir mesuré leurs forces que dans une seule section. »

En effet, nous voyons dans une section 383 votants et 428 abstentions ; dans une autre 442 votants et 464 abstentions. Les six sections ensemble comptaient 5,452 électeurs inscrits, sur lesquels 3,413 seulement ont pris part au vote.

L'*Union de la Sarthe* dit encore au sujet de ces élections :

« Les violentes attaques de l'*Avenir* montraient l'importance que M. Robillard et ses amis attachaient à l'échec de M. Vérel ; ces violences rendent aujourd'hui témoignage en notre faveur et font mieux éclater le prix de notre succès. L'élection de M. Vérel porte un coup direct contre M. Rubillard ; c'est la ratification, par le suffrage universel, du décret ministériel qui avait placé le candidat conservateur à la tête de la municipalité du Mans et la condamnation formelle de la mesure radicale qui l'en avait éloigné.

« Voilà le fait capital et réellement important des élections de dimanche.

« Pour le reste, les candidats du radicalisme devaient nécessairement être élus, puisqu'ils étaient seuls à concourir. Mais à vaincre sans lutte, il n'y a ni gloire ni mérite. »

NOUVELLES DES RÉCOLTES.

L'arrondissement de Poitiers a mis, la semaine dernière, la main à la faucille.

Depuis lundi, dans la plupart des cantons qui environnent cette ville, on a commencé le sciage des seigles et des avoines. Quelques propriétaires, dans la crainte de manquer de bras plus tard, ont même mis à terre quelques pièces de froments, mais l'attaque générale contre les blés n'aura lieu qu'au commencement de la semaine où nous entrons.

Partout on augure bien du rendement de la récolte qui, sur pied, est magnifique.

Dans les prairies avoisinant la Vienne, le foin vaut sur pied 40 fr. les 500 kilog., et dans la Beauce, assure-t-on, quelques fermiers, impuissants à faire leur récolte, auraient enfoui une partie de leurs sainfoins.

Un habitant des environs de Chinon nous donne quelques renseignements sur les vignes de cette contrée. « Elles marchent à souhait, dit-il ; la floraison s'est faite dans d'excellentes conditions ; aujourd'hui le verjus est déjà gros, il tient ; il y a eu un peu de coulure dans les côtes ; les vigneron, qui examinent les pieds avec soin, s'en sont rendu compte.

« On s'occupe de terminer les secondes façons des vignes ; le mauvais temps du commencement du printemps ayant retardé les premiers travaux, les seconds le sont naturellement.

« La vigne est fougueuse ; on a commencé à la rogner dans beaucoup d'endroits, car les branches se donnent la main et empêchent les labours de se faire.

« En somme, la récolte se prépare assez bien et elle sera bonne. »

L'emploi de l'*Extrait de viande Liebig* offre aux restaurateurs et aux ménagères, célérité, qualité, économie et le précieux avantage de la préparation instantanée d'un excellent bouillon.

Les établissements de la Compagnie Liebig sont, comme on le sait, situés dans l'Uruguay (Confédération Argentine).

Les craintes d'élévation de prix que les grands abattages de la Compagnie avaient

pu faire concevoir, ne sont pas fondées. Ces abattages s'élevèrent, dans la saison, jusqu'à mille bœufs par jour ; mais l'abondance du bétail, dans l'Uruguay, est telle que de nombreux *Saladeros* peuvent encore aisément s'y alimenter.

L'*Extrait de viande Liebig* dont un rapport récent à l'Académie de médecine de Paris faisait ressortir les qualités et qui est indispensable à toute bonne cuisine, ne saurait donc nous manquer.

Dernières Nouvelles.

Paris, 19 juillet, 9 h. matin.

La *Patrie* dit que des pourparlers très-actifs sont actuellement engagés entre les gouvernements français et espagnols au sujet du renouvellement du traité de commerce dont le texte ne tarderait pas à être soumis à la ratification des deux intéressés.

La correspondance de Lyon dit que les comités radicaux persistent à maintenir M. Ordinaire comme candidat n'ayant pas démerité, mais comme étant victime de la réaction.

D'après le *Français*, M. Decazes rentrera à Paris seulement samedi pour retourner à Salins, où il prolongera son séjour pour prendre du repos, aucune affaire grave, aucune décision nouvelle ne nécessitant sa présence ici.

La *Defense* signale la propagande radicale s'exerçant dans les bibliothèques populaires et par les distributions des discours de MM. Gambetta, Ferry et Renault ; elle demande que le gouvernement poursuive le colportage de ces discours et prononce la dissolution du comité de juristes des gauches comme portant atteinte à l'ordre public et à la sécurité du pays.

L'*Univers*, répondant aux journaux qui engagent les conseils généraux à se réunir conformément à la loi Tréveneuc si les élections ne sont pas fixées avant le 15 août, dit qu'un pareil acte serait un attentat contre la Constitution et la loi, une véritable émeute ; non-seulement qu'il faudrait dissoudre les conseils généraux coupables, et que les auteurs de pareilles propositions seraient passibles des peines édictées par le Code pénal pour appel à la révolte.

La Cour de cassation a installé hier les magistrats nouvellement nommés. M. de Raynal a dit qu'il prenait possession de son poste dans des circonstances difficiles, appelé par le vaillant soldat aussi calme dans la lutte de la vie civile que sur les champs de bataille, et par le ministre de Broglie dont on retrouve le nom dans toutes les périodes véritablement libérales de notre histoire.

Les armées russes et turques sont engagées dans une grande bataille.

Les Monténégrins prendront demain l'offensive.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 18 juillet 1877.

Les syndicats doivent renoncer à l'espoir de voir l'épargne abandonner la politique d'abstention. Les recettes générales n'ont acheté que 27,000 fr. de 5 0/0 et elles ont vendu 1,000 fr. de 5 0/0. Si les petits rentiers n'achètent pas de rentes au moment de l'échéance du coupon, il n'est pas improbable qu'ils en vendent après qu'il sera détaché. Le marché a été très-hésitant pendant toute la durée de la séance, l'ouverture s'est faite à quelques centimes au-dessous des derniers cours d'hier. On n'a fait aucune tentative sérieuse pour relever les prix et l'on a fermé à 70.30 et 107.32 1/2, en baisse de 0.10 centimes sur le 3 0/0 et de 0.07 c. 1/2 sur le 5 0/0. Le 5 0/0 italien n'a subi que des fluctuations insignifiantes un peu au-dessus de 69. La valeur favorite de la spéculation est toujours le Crédit foncier ; ramené à 750 par d'assez nombreuses réalisations de bénéfices, elle s'est relevée en clôture à 750. Nous étudierons dans notre prochaine revue financière les conditions de l'émission de 625,000 obligations 5 0/0 à lots que le Crédit foncier mettra en souscription publique mardi prochain. La Banque de France était délaissée à 3,078.75. On demandait la Banque de Paris de 966.25 à 966.75. Il y avait de la lourdeur sur le Crédit mobilier espagnol et sur les valeurs de son groupe. Le Gaz parisien et le Canal de Suez étaient faibles et délaissés.

(Correspondance universelle.)

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE.

Paraît tous les Dimanches en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

4 fr. par AN. **4** fr. par AN.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1835, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie.

Dépôt à Saumur, chez M. PERRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.

Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Fumouze - Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

PARIS, 1875 et 1876. Médaille d'argent. Médaille d'Or.



Plusieurs Mentions et Médailles de 2^e classe.

16 ANNÉES D'EXPÉRIENCES, 3,000 CERTIFICATS d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc.

Recettes saines et abondantes, 45 FR. PAR HECTARE.

Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire aucune semence ou plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu la brochure expédiée franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN. Guide pratique des divers travaux de chaque mois.

S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 Juin 1877

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 20 —	4 — 30 — soir.
1 — 30 —	9 — 7 —
7 — 40 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 50 m. matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 —	3 — 10 — soir.
12 — 30 —	7 — 39 —
6 — 15 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 25		10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	745	5		Canal de Suez	653 75	1 25	
4 1/2 %	101		35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635		3 75	Crédit Mobilier esp.	491 25		8 75
5 %	107 42		05	Crédit Mobilier	133	7 50		Société autrichienne	480		5
Obligations du Trésor, t. payé.	487 50		50	Crédit foncier d'Autriche	470			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	329		1	Charentes, 500 fr. t. p.	165		5	Orléans	329 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500		5	Est	616 25		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée	325 50		
— 1865, 4 %	510 75		6 25	Midi	767 50		3 50	Est	324		
— 1869, 3 %	368 35		1 35	Nord	1245			Nord	330		
— 1871, 3 %	367			Orléans	1056 25		1 25	Ouest	326		
— 1875, 4 %	493			Ouest	675			Midi	325 75		
— 1876, 4 %	483			Vendée, 500 fr. t. p.				Charentes	217 50		
Banque de France	3078 75			Compagnie parisienne du Gaz	1270		2 60	Vendée	139		
Comptoir d'escompte	680			C. gén. Transatlantique	463 50			Canal de Suez	535		
Crédit agricole, 200 f. p.	372 50		17 50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 Juin 1877).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	Arrivée à Angers.
6 — 15 —	10 h. 30 m. matin.
9 — 1 —	4 — 30 — soir.
1 — 30 —	9 — 7 —
4 — 10 —	11 — 41 —
7 — 15 —	
10 — 37 —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	Arrivée à Tours.
6 — 31 —	10 h. 30 m. matin.
9 — 40 —	4 — 30 — soir.
12 — 40 —	9 — 7 —
10 — 28 —	11 — 20 —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DAME FRESNEAU-HERSANT.

Les créanciers de la faillite de la dame Sophie Hersant, épouse séparée de corps et de biens de Fresneau, Louis, ex-marchande, rue Saint-Nicolas, 16, à Saumur, sont invités, conformément à l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le lundi 23 juillet 1877, à dix heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le greffier,
L. BONNEAU.

Etude de M^e CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

VENTE

Aux enchères publiques
DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 22 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la Gazelle, commune du Vaudelnay-Rillé, il sera procédé, par le ministère de M^e Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur dudit matériel, consistant en :

Bois de chauffage et de construction, cinq barraques à divers usages, vieux fers et divers autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

VENTE

Aux enchères publiques
DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 29 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la gare de Montreuil-Bellay, il sera procédé, par le ministère de M^e Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur dudit matériel, consistant en :

Bois de construction, de charbonnage, ferrailles, meules, rails, coussinets, chevillettes, tables, outils de forge, matelas de varech et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean.

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

La MAISON MURAY, chemisier, rue Saint-Jean, 41, à Saumur, demande des ouvrières. Bonnes rétributions. (365)

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

NOUVELLES BATTEUSES

à bras et à manège.

Ayant obtenu les premières récompenses dans tous les pays d'Europe, pour leur supériorité de construction et leur bon travail, déjà répandues et en usage dans la plupart des départements, sont vendues avec garantie, à prix réduits, et livrées franco.

Des agents sérieux sont demandés dans les localités où la Maison n'est pas représentée.

S'adresser à MM. MAYFARTH et C^{ie}, constructeurs à PARIS, rue Magnan, 24. (382)

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCHE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop

s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.

Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^{ie} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.

Exiger sur chaque boîte la signature B^{ie} Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique. en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.

Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin. APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAÏU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.

Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCHE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

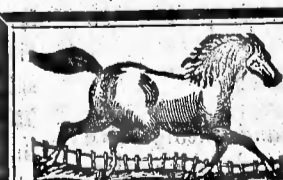
UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.

Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.

DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERRIAU.

(594)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

48, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes **Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acreté du sang.
Age critique, retour d'âge.
Aigreurs.
Angine, esquinance, mal de gorge chronique.
Apoplexie, coup de sang.
Asthme.
Bile, maladies bilieuses.
Bourdonnements d'oreilles.
Bronchite, rhume, catarrhe.
Catarrhe pulmonaire, vésical.
Cauchemar.
Clous, furoncles.
Constipations, échauffement d'intestins.
Couches (suite de).
Convalescence difficile.
Crachement de sang.
Dartres, maladies de la peau.
Débilité, faiblesse générale.
Démangeaisons.
Digestions laborieuses.
Echauffement de la poitrine, des intestins.
Engorgements.
Engourdissements.
Epilepsie, haut-mal, mal caduc.
Erysipèles (disposition aux).
Etouffements.
Faiblesse.
Fièvres intermittentes.
Flatuosités, vents, gaz, coliques ventreuses.
Flueurs blanches.
Foie (maladies chroniques du).
Gale (suite de la).
Gastralgie.
Glaïres, affections glaireuses.
Glandes.

Goutte, rhumatisme goutteux.
Gravelle.
Hydropisies.
Hypochondrie, spleen, mélancoles.
Hystérie, vapeurs.
Indigestions (disposition aux).
Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.
Insomnie, mauvais sommeil.
Jaunisse, ictère.
Lait répandu, maladies lactées.
Maux de tête, céphalalgies.
Migraine.
Névralgies.
Obstructions internes.
Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
Palpitations.
Paralysies.
Pituites.
Rachitisme, enfants noués.
Règles ou flux menstruel (réglés, difficultés des).
Rhumatismes, douleurs, irascibles.
Rhumes négligés.
Sciaticque, goutte sciaticque.
Scrofules, écrouelles, humeurs froides.
Sevrage.
Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.
Suppuration d'oreille.
Tiraillements d'estomac, débilités.
Tumeurs.
Ulcères, plaies suppurées.
Varices ulcérées.
Vers intestinaux.
Vertiges.
Vapeurs nerveuses.

Bottes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.